



Camping Le Maine Blanc

Contrat de location d'un Mobil-Home

Ce contrat est à compléter et à retourner au propriétaire (sous 8 jours) pour toute réservation ferme. Il est demandé de prendre contact avec le propriétaire ou son représentant afin de connaître les disponibilités et de bloquer votre séjour sur le planning.

IDENTIFICATION DES PARTIES

SARL LES TERRES DU MAINE BLANC (au Capital de 5000 euros) ayant son siège social au Lieudit du Maine Blanc – 33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE, immatriculée au RCS DE LIBOURNE sous le numéro 892 656 596 000 12, code APE : 5530Z, numéro intracommunautaire FR08892656596, exploitant le camping privé Le Maine Blanc, Lieudit le Maine Blanc – 33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE, dans la catégorie 1 étoile, tourisme, aux termes d'un contrôle périodique enregistré à ATOUT France en date du 18 novembre 2022, pour une durée de 5 ans, sous le numéro C33-042888-004, pour 94 emplacements.

Représenté par Franck WALLERAND, gérant, dûment habilité à l'effet des présentes.

Ci-après dénommés « gérant » :

Franck WALLERAND et sa collaboratrice Isabelle DANHIEZ-WALLERAND
Domiciliés et demeurant au Lieu dit Le Maine Blanc – 33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE
Téléphone : 05.57.42.52.81 - E-mail : camping@lesterresdumaineblanc.com - Site internet : <http://www.lemaineblanc.fr/>

Ci-après dénommée « Le Locataire »

Monsieur et/ou Madame * :
Domiciliés et demeurant :
Téléphone : Portable : E-mail :
*Etant précisé qu'en cas de pluralité de locataires, ils seront réputés agir conjointement et solidairement entre eux.
Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule :

dénommé le preneur d'autre part.

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période duau

Adresse de la location :

Mobil home

Pour une capacité en couchage de ... personnes, sur parcelle n° - Véhicule(s) supplémentaire(s) :

Le mobil-home est loué pour les personnes inscrites sur le contrat de location y compris les bébés (un bébé est une personne) et dans la limite de sa capacité de couchage. Toute personne non-inscrite au contrat de location ne sera autorisée à séjourner sur le camping qu'après accord écrit du gérant (avant le début du séjour).

Nom/Prénom : Date de Naissance
Nom/Prénom : Date de Naissance
Nom/Prénom : Date de Naissance
Nom/Prénom : Date de Naissance
Nom/Prénom : Date de Naissance
Nom/Prénom : Date de Naissance
Nom/Prénom : Date de Naissance
Nom/Prénom : Date de Naissance

Animaux : OUI / NON - Si oui : catégorie, nombre, taille, genre :

Date et heure* d'arrivée : Date et heure* de départ :

*Les heures de l'arrivée et du départ sont à convenir avec le gérant.

Prix et paiement de la location & des charges (le cas échéant) :

Le montant total de la location est de€ + taxe de séjour (0.22 € par jour).
(hors charge électricité - caravanes – tentes et camping car).

La réservation n'est effective qu'après le versement et l'encaissement des arrhes représentant 30% du montant de la location.

Pour la réservation de Mobil Home :

Caution MOBIL HOME à verser à la réservation (en plus des 30% d'arrhes) : 350 €
Le solde du séjour sera à régler à votre arrivée lors de la remise des clés avec un 2 chèques de caution de 35€ (70€) pour le ménage.

Par la présente réservation, le locataire certifie avoir pris connaissance des dispositions stipulées dans les conditions générales de location ainsi que du règlement intérieur du camping, ci-après annexés et de s'y conformer. Il reconnaît aussi avoir reçu les fiches tarifaires, le plan de situation et d'évacuation du camping avec les consignes de sécurité. Il s'engage à respecter les lieux loués, à rendre le mobil home propre.

A réception du présent contrat, des conditions générales, du règlement intérieur, des fiches tarifaires dûment complétés : paraphés, datés et signés de votre part, le gérant procédera à la validation du présent contrat et le retournera au locataire par e-mail ou voie postale en guise d'accusé de réception pour validation de la location. Toutes clauses prévues au contrat, non respectées par le locataire, entrainera une annulation de celui-ci, et il sera demandé au client de quitter les lieux, sans détail.

Fait à	Fait à
Le	Le
Le locataire	Le gérant
Mr et/ou Mme	Mr et/ou Mme
Précédé de la Mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »	Précédé de la Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Retourné le contrat, les conditions générales, le règlement intérieur du camping, les fiches tarifaires dûment remplis accompagnés des arrhes ainsi que des frais de dossier à l'ordre de SARL LES TERRES DU MAINE BLANC par retour du courrier. Un exemplaire vous sera renvoyé après enregistrement et signature par le gérant qui vaudra alors de validation pour la location.

*En cas de litige et après avoir saisi le service client de notre établissement, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi sont les suivantes : CM2C (Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice).